



Partager la Musique !



Aurélien Gignoux, révélation des Victoires de la musique classique 2021 remercie tous les lilais et lilaises qui ont voté pour lui lors de ce concours national. Retour sur son parcours.

Aurélien, 23 ans a grandi dans un milieu orchestral, baigné par la musique ses parents faisant partis de l'orchestre du capitole (Toulouse). Très jeune il demande a commencer la musique qu'il débutera à l'âge de 4 ans. Après le conservatoire de Bordeaux alors qu'il résidait à l'Isle Saint Georges, il poursuit son cursus à Paris. Actuellement en dernière année de master au CNSM de Paris, Aurélien acquiert également de l'expérience à l'étranger notamment lors d'un court séjour Erasmus à la Hochschule de Muzik de Munich. C'est l'occasion pour lui de participer au concours international de musique de l'ARD (*Internationaler Musikwettbewerb der ARD*) : « Une expérience incroyable » (sic).

Pour lui la pratique des percussions est apparue comme une évidence. Dans sa pratique, il se laisse guidé par les compositeurs en voulant toujours coller au plus près de leurs souhaits. Il se positionne comme vecteur de transmission de la musique. Ses sources d'inspiration musicales sont diverses mais bien souvent en connexion avec la nature. Il pratique notamment les sports de glisse généralement « extrême ». Et devinez quoi ? Il a même surfé le Mascaret !

L'improvisation est pour Aurélien un moteur qui lui permet d'explorer encore et encore et de ne pas se laisser enfermer dans sa pratique. Il se libère ainsi de tout et laisse place à la création.

Ce jeune musicien plein de talent, n'est pas un loup solitaire, il est membre du trio KDM qui se consacre majoritaire au répertoire contemporain. Qui dit musique, dit concert malheureusement, la situation sanitaire a éloigné l'artiste de son public. La suite pour lui retrouver le chemin du public et pourquoi pas celui de l'Isle Saint Georges.

Pour Aurélien, la musique est avant tout source de PARTAGE. D'ailleurs, il nous a donné quelques petites pistes d'écoutes. Pour les amateurs n'hésitez plus Aurélien vous conseil ses musiciens et compositeurs de prédilection : Carlo Gesualdo (Renaissance), François Couperin (Baroque), Mozart (Classique).

*“Quand je pense à tous les livres qu’il me reste encore à lire,
j’ai la certitude d’être encore heureux.” Jules Renard*

Prix littéraire

La Communauté de Communes de Montesquieu a lancé cette année un prix littéraire sur le thème « Mémoires du territoire ». Plusieurs bibliothèques du réseau « En voiture Simone » (dont celle d’Isle Saint-Georges) ont participé au jury. La remise des prix a eu lieu le mercredi 17 mars dans le respect des règles sanitaires. Le premier prix a été attribué à une nouvelle qui rendait hommage à une personne connue sur tout le territoire, une femme médecin, madame Doublet... au deuxième prix une nouvelle honorant le groupe des bénévoles qui ont donné vie et âme à la salle des fêtes de St-Médard d’Eyrans ...le troisième prix a été attribué à une nouvelle nous faisant revivre le drame de la ferme de Richemont.



Une Lilaise, Catherine Molinier (épouse Ranson), a ému le jury avec sa nouvelle dont le jeune personnage Alice raconte sa joie de vivre à Isle Saint-Georges.

Vous pouvez assister à la cérémonie en replay en consultant l’adresse suivante :
<https://www.youtube.com/watch?v=6Pr2ybgTqjo>

Du côté de la bibliothèque



La bibliothèque d’Isle Saint-Georges, malgré la crise sanitaire, a essayé de répondre au mieux à l’attente de ses lecteurs. Elle est de nouveau ouverte aux horaires habituels le lundi et le mardi de 16h30 à 18h30. Un renouvellement récent des emprunts à biblio.gironde permet de proposer environ 200 nouveaux titres aux lecteurs.

La librairie Itinérante est de retour !

Suite au succès reçu lors de son passage au mois de Décembre 2020, la librairie itinérante de l’association « des livres à bord » revient à Isle-St-Georges, et ce, une fois par trimestre !

Vous pourrez retrouver Elise aux dates suivantes :

- Jeudi 24 juin 2021 à 16h30
- Jeudi 30 Septembre 2021 à 16h30
- Jeudi 23 Décembre 2021 à 16h30



Pour tout renseignement contactez
Elise au 06-22-39-05-14 ou
consultez www.deslivresabord.fr

Retour sur la distribution des paniers garnis à nos aînés

En cette nouvelle année débutant dans un contexte particulier, la municipalité n'a pu organiser le repas des aînés. Pour palier à ce manque, le CCAS a décidé de confectionner pour les Lilaises et les Lilais âgés de 70 ans et plus, un panier gourmand constitué de produits régionaux.

Sous le regard attentif du vice-président, récemment élu, Christophe NAPIAS, les membres du Conseil d'Administration et l'agent préposé au CCAS, Nadine HIRIGOYEN, ont distribué ces quelques douceurs, fort appréciées de tous.

Un accueil très chaleureux leur a été réservé lors de leur passage. Nous leur souhaitons une bonne dégustation.



Rencontre autour de l'école

Le vendredi 26 mars, le Directeur d'Académie Mr Coux, accompagné par notre députée Sophie METTE qui l'avait sollicité, est venu visiter notre école et échanger avec les élus. Ils ont pris connaissance des conditions d'accueil des enfants de notre école primaire, ont échangé avec les enseignantes mais aussi avec les enfants dont le naturel est toujours aussi réjouissant.

Puis s'est tenue une réunion d'échanges sur nos problématiques d'effectifs fluctuants selon les années, la menace récurrente à chaque rentrée d'une fermeture de classe. Nous avons à ce jour l'assurance que jusqu'à 50 élèves il n'y aura pas de fermeture de classe. Il a aussi été convenu d'un suivi de proximité entre les services de l'académie et la commune.



Une belle initiative citoyenne et poétique



Catherine et Bernadette

Dimanche matin 14 mars, à l'invitation de Bernadette et Catherine la poésie a parcouru l'Isle Saint Georges.

Aux quatre coins du village les amoureux des mots ont dit ou chanté, même dans d'autres langues, des textes qui leur tenaient à cœur, classiques ou actuels, de Villon à Fersen. Nous avons même entendu un slam et un talking blues.

Le doyen des poètes du village, Michel Coussillan a croisé la plus jeune, la petite Anna. Michel a lu des poèmes de son recueil « Sur le pont », et Anna son joli texte et ceux d'autres enfants du village.

Merci à eux d'être venus témoigner que la poésie se partage simplement, avec plaisir et bonheur. Et un grand merci à Bernadette et Catherine pour cette très belle initiative qui nous l'espérons tous, fera son retour l'an prochain.



Michel Coussillan

Anna et Stéphanie



Gérard



La vie économique Lilaise



Camille ANDRE
06.41.02.82.05
ilotpaysages@gmail.com
site : ilotpaysages.fr
f ilotpaysages.fr

Dessignons ensemble votre jardin



Ne pas jeter sur la voie publique

« Venus d'une "isle" lointaine, La Réunion, et pour me rapprocher de mes racines familiales dans la région, nous sommes tombés sous le charme de votre beau village avec mon compagnon Omar et nous avons eu la chance de pouvoir nous y installer depuis décembre dernier. Notre fille Imany aura bientôt l'honneur de remplir les bancs de l'école du village et en attendant, elle fait la connaissance de ces petits concitoyens à l'aire de jeux et à la bibliothèque. Omar est mécanicien et je suis ingénieur paysagiste. J'ai récemment créé mon entreprise de conseil et de création de jardins, Ilot paysages (ilotpaysages.fr). Je crois "qu'un jardin, même tout petit, c'est la porte du paradis", et j'aspire à aider chacun à créer son cocon végétal. L'agencement extérieur est parfois la petite touche qui permet d'être bien chez soi : plaisir d'accueillir et agencement des couleurs et des senteurs qui émerveillent à chaque saison. »

Communiqué du Centre Lilais d'Activités Sportives (C.L.A.S)

A l'issue de l'Assemblée Générale du 13 mars 2020 et de l'élection du bureau le 20 mars 2020, le Conseil d'administration du C.L.A.S (créé en 1986) est composé comme suit : BENTEJAC J.Yves (trésorier), BENTEJAC Véronique, BOISNIER Alain, LAPLAGNE Muriel, LEMIRE Galatée (secrétaire), LEMIRE Jean André (président), LOPEZ Josiane (secrétaire-adjointe) MARQUAIS Bernadette (secrétaire-adjointe), MÉALLET Marie.



Vous savez tous marcher, courir, sauter ! Vous aimez nager, les sports nautiques (Kayak, Canoë) ! Vous aimez les jeux d'adresse (quilles landaises, tir à la carabine, à l'arc, sarbacane, bowling), n'hésitez pas à nous rejoindre !

→ Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter un des membres du Conseil d'administration ou nous écrire à l'adresse suivante : clasisg@gmail.com

→ Le CLAS vous propose une journée découverte de certaines disciplines (quilles landaises, sarbacane, grimper, poids, triple bond, etc.) le samedi 1^{er} mai à 15h, rdv place de l'Eglise. Les groupes seront limités à 6 personnes et les gestes barrières requis.



Le CLAS offre donc une palette d'activités sportives variées, accessibles à tous et à toutes, à tout âge, selon ses préférences et ses aptitudes. La pratique en famille y est privilégiée. Il s'adresse à celles et ceux qui s'adonnent à la pratique régulière de l'exercice physique pour préserver leur santé, améliorer leur forme ou simplement pour leurs loisirs. Il s'adresse également aux sportifs de bon niveau qui trouvent l'occasion de tests probants dans chacune des disciplines proposées.

Les conditions nécessaires et indispensables pour adhérer au C.L.A.S. sont les suivantes :

- Présentation d'un certificat médical
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Accompagnement par un parent majeur (ou une personne majeure nommément désignée) pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.
- Acquiescement de la cotisation annuelle le jour de l'inscription (année sportive : du 1^{er} Septembre au 31 août)

Tarif des cotisations :

Nombre de personnes d'une même famille *	1	2	3	4
Tarif annuel	30 €	40 €	50€	60€

* Pour une même famille le montant de l'inscription de tout membre supplémentaire n'est que de 10€.

Du côté de l'AJC

Voici déjà plus d'un an que nous avons dû interrompre les activités de la Fleur de l'âge, du Bodyzen et du Cardiotraining.

Malheureusement, Géraldine Gaillard quitte la région et ne pourra donc pas continuer à animer cette activité à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à nous transmettre vos envies pour la remplacer. Nous les étudierons avec intérêt.



En attendant de nous retrouver en septembre, suivez-nous sur notre page Facebook :

Ajc Isle Saint Georges ou écrivez nous : ajcislestgeorges@gmail.com

Voici quelques retours des autres activités de l'association :

Le samedi 20 mars 2021 ont eu lieu notre **Assemblée Générale Ordinaire** et une Assemblée Générale Extraordinaire. A cette occasion, nous avons réélu le bureau avec Béatrice SANN à la Présidence, Véronique LEMIRE à la Trésorerie et Julie VAN MUYSEN au Secrétariat. Véronique COURDURIER, Nadine FAYD'HERBE, Catherine RANSON et Anaïk PICHON complètent le Conseil d'Administration.

Allons voir Jard'Isle...

Envie de créer votre potager, de partager des moments conviviaux ? Vous êtes les bienvenus au jardin partagé de l'Isle Saint Georges !!

Le Jardin partagé est une activité de l'AJC que chacun peut pratiquer à son rythme et selon sa disponibilité. C'est une activité ouverte à tous, novices ou habitués de la culture potagère.

Après avoir adhéré à l'AJC, chaque jardinier peut organiser son temps d'intervention pour cultiver sa parcelle ou partager une parcelle commune.

De nombreuses rencontres sont organisées entre les jardiniers : des moments conviviaux (apéros, repas...) et des moments autour du jardin (construction d'une cabane de jardin, échange de graines, ...)

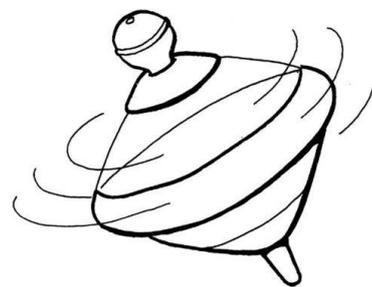
Actuellement, une dizaine de participants profitent du jardin. Nous serions ravis de faire grandir le groupe, il y a encore des parcelles disponibles. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail jardin.ajc@gmail.com

A bientôt !

L'AJC et le festival de l'île...

Le 10 et 11 juillet, la compagnie de théâtre « La Flambée » organise un festival des arts de la rue à Isle-Saint-Georges. L'AJC participera à ce moment important. Nous organiserons une exposition sur le thème : « *Et vous à quels jeux vous jouiez quand vous étiez petits...* » (Également quelles chansons ou autres comptines).

Vous pouvez commencer à y réfléchir et nous en reparlerons !



Des nouvelles de la ludothèque...

Les mois passent, la situation ne s'améliorant pas les accueils ludothèque sont toujours fermés et nous n'avons pas de perspectives de réouverture.

Pas possible de venir à la ludothèque mais **le prêt est quant à lui fonctionnel !** Bonne nouvelle. Vous pouvez ainsi emprunter des jeux à la ludothèque pour jouer à la maison en famille ! Des jeux d'adresse, de stratégie, d'ambiance...environ 600 jeux et jouets sont empruntables.

Dorénavant, vous pouvez consultez les jeux/jouets à emprunter sur le catalogue en ligne via le site internet : www.laludotheque-ajc.fr . Mais vous pouvez aussi venir choisir vos emprunts à la ludothèque en prenant RDV avec la ludothécaire par mail : contact@laludotheque-ajc.fr. Et si vous n'êtes pas très clic, pas de panique, passez- nous rendre visite et si cela est possible c'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Peut-être vous vous demandez quel est l'intérêt d'emprunter des jeux à la ludothèque ?

- Tout d'abord pour se faire plaisir à soi et aux enfants, prendre le temps de jouer ensemble !
- Pour retrouver des jeux connus ou en découvrir de nouveaux sans avoir besoin de les acheter
- Pour éviter justement d'acheter et d'entasser pleins de jeux/jouets à la maison
- Pour bénéficier d'une transmission de règles. Une fois à la maison, le plaisir de jouer est immédiat.

Voici les principaux avantages mais il y'en a pleins d'autres, vous pourrez nous en faire part, une fois que vous aurez testés 😊

Du côté du bénévolat...

Les après-midi bénévolat ont repris début Mars, en extérieur ! Quelle joie de se retrouver. La première mission a été de refaire une beauté aux grands jeux en bois (nettoyer, cirer) et puis maintenant pleins de missions diverses sont en cours (couture, réparation de jeux en bois, étiquetage des jeux et jouets). Et puis on discute, on joue un peu aussi, on se fait plaisir !

Si vous êtes intéressés par le bénévolat ou juste curieux de savoir ce qu'il se passe, venez à l'occasion. On se retrouve en ce moment devant la ludothèque les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30



Le mot de l'ARS

Si nos activités sont au ralenti, l'entreprise AD atelier DUFON a bien travaillé ce début d'année (restitution des peintures du mur et arcatures du bas-côté nord de l'église).

Dès que les conditions sanitaires seront réunies, nous vous proposerons un après-midi de visite et une tombola.



Fin de la collecte des produits d'hygiène à destination des femmes



La collecte de produits d'hygiène à destination des femmes initiée tout au long du mois de mars à l'occasion de la journée de la femme s'est achevée. Comme vous pouvez le voir nombreux sont ceux à s'être mobilisé. Un grand merci à tous !

Principales décisions prises lors des conseils municipaux du 21 janvier et 6 avril 2021.

- Demandes de subventions pour le dossier épicerie.

Région 40 000€, Etat 57 765€, Département 86 400€.

-Vote du budget 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	588 360,00 €	RECETTES	588 360,00 €
011_Charges à caractères général	150 250,00 €	002_Excedents antérieur 2020 reporté	200 002,98 €
012_Charges de personnel	245 000,00 €	013_Atténuation de charges	25 000,00 €
022_Dépenses imprévues	32 066,34 €	70_Prestations de services	16 100,00 €
023_Virement à la section d'investissement	120 000,00 €	73_Impôts et Taxes	193 052,02 €
65_Autres charges de gestions courante	35 000,00 €	74_Dotations, Subventions, et Participations	128 300,00 €
66_Charges financières	5 343,66 €	75_Autres Pds de gestion courantes	21 905,00 €
67_charges exceptionnelles	700,00 €	77_Produits exceptionnels	4 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	650 899,00 €	RECETTES	650 899,00 €
16_Operations Financières (dette en capital)	25 998,83 €	001_Solde d'exécution 2020 reporté	235 383,93 €
020_Dépenses Imprévues	41 374,92 €	021_Virement de la section de fonctionnement	120 000,00 €
		10_Dotation, Fonds divers et reserves (FCTVA)	12 000,07 €
25_Acquisition Matériel	12 000,00 €	25_Acquisition Matériel	7 647,00 €
		<i>Etat</i>	5 735,00 €
		<i>Conseil Départemental</i>	1 912,00 €
27_Batiments communaux	18 270,25 €		
Huisseries Mairie (Report 2020)	18 270,25 €		
39_Construction logement locatif	17 461,00 €	39_Construction logement locatif -	11 703,00 €
Huisseries logement	17 461,00 €	<i>FDAEC</i>	11 703,00 €
41_Hotel de ville	4 500,00 €		
42_Bâtiments scolaires	7 614,00 €		
46_Amenagement public - Mobilier Urbain	1 000,00 €		
49_ADAP (programme accès handicapés)	45 000,00 €		
53_Epicerie le magasin	477 680,00 €	53_Epicerie le magasin	264 165,00 €
<i>Report 2020 (AMO)</i>	25 680,00 €	<i>Etat</i>	57 765,00 €
<i>Réhabilitation Bâtiment et Aménagement extérieur</i>	452 000,00 €	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	40 000,00 €
		<i>Conseil Départemental</i>	86 400,00 €
		<i>Communauté des Communes de Montesquieu</i>	80 000,00 €

- subventions aux associations

ASSOCIATION	Montant voté en €	pour	contre	abstention	Ne participe pas au vote
ACCA	350	14	0	0	0
AJC	600	11	0	0	3
ARS	1000	11	0	0	3
ASTA	500	12	0	1	1
Comité des Fêtes	500	13	0	0	1
Anciens Combattants	300	14	0	0	0

- Pas d'augmentation des taux d'imposition

- Modification du règlement intérieur des services périscolaires : Les conditions d'inscriptions et les comportements ayant évolué ces dernières années il s'est avéré nécessaire de l'adapter à la situation actuelle.

Cette nouvelle version sera mise en ligne sur le site internet de la commune, affichée, signée par les parents d'élèves voulant bénéficier d'au moins un des accueils et distribué sous la forme d'un livret.

Pour information le film du dernier conseil municipal est visionnable sur le compte Facebook de la mairie.



Ils nous ont quitté ...

Notre ami Claude FOURCADE, décédé le 26 janvier 2021 nous a quitté prématurément après avoir lutté avec courage et ténacité contre la maladie. Vaillance, persévérance, volonté, discrétion et modestie sont des qualités qui définissaient sa personnalité.

Celles et ceux qui l'ont fréquenté et apprécié que ce soit au sein de notre Club de Sport, le CLAS, dans les années 1990 mais aussi depuis très longtemps comme bénévole à la bibliothèque Municipale et au Comité des Fêtes ne peuvent qu'en témoigner.

Claude a ainsi très concrètement participé à la vie sociale de notre village qui ne peut que l'en remercier. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches qui remercient toutes celles et tous ceux qui leur ont apporté leur soutien dans cette épreuve.

Le 4 février 2021, Lucienne GILBARDIE nous a quitté à l'âge de 74 ans. Ancienne employée communale, nombreux sont ceux qui se rappelleront d'elle aux côtés des petits lilais et lilaises que se soit à la cantine ou à la garderie. Habitante de la commune durant de nombreuses années, elle marqua la rue du Port où elle résida longtemps. L'Union Cycliste Brédoise se rappellera de son investissement et bénévolat sur le bord des routes aussi bien par beau temps que sous la pluie. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Nous n'oublions pas Daniel Marguillard qui nous a quitté le 19 mars 2021 à l'âge de 65 ans, habitant du village durant de nombreuses années.



Communiqué de presse

Un café associatif en plein centre pour l'association Drôles & Co

Un lieu de partage en plein centre de

La Brède

Depuis 2017, à l'initiative de plusieurs mamans, l'association Drôles & Co propose des matinées d'activités en famille sur la commune de La Brède : ateliers créatifs, autour de la nature, autour de bébé, autour du langage...



Jusqu'à présent, l'association utilisait pour ces ateliers, un espace mis à disposition par la Mairie. Mais très vite, l'espace a manqué et les activités ont été limitées !

Alors, dès l'occasion d'avoir son propre local, l'association a sauté le pas ! Depuis mi-février, Drôles & Co a donc investi le 3, place St Jean D'Etampes à La Brède, en plein centre du village.

Objectif ? Ouvrir un café familial associatif au Printemps pour avoir un lieu convivial, de partage, de soutien à la parentalité qui permet de réunir les générations autour d'activités : ateliers créatifs, lecture, jeux, cuisine, couture...

Top départ des travaux !

Drôles & Co se lance dans des travaux de rénovation et d'aménagement du local. Un projet ambitieux possible grâce à l'aide de bénévoles pour aider dans la réalisation des travaux, et la récupération de matériaux...L'association est toujours à la recherche de gros et petits bras pour les aider !



Communiqué de presse

Une campagne de financement participatif est lancée !

Si vous n'avez pas l'âme d'un bricoleur, vous pouvez également aider l'association via sa campagne de crowdfunding. En l'effet, l'association a lancé en février une campagne de financement participatif afin de l'aider à financer les travaux du local.

Si vous souhaitez faire un don, rendez vous sur :

<https://www.helloasso.com/associations/droles-co/collectes/>

qui sera heureuse de vous offrir un café ou plein d'autres surprises à l'ouverture.

" Plus que jamais dans le contexte sanitaire actuel, nous avons à cœur de créer du lien "

Johanna

Maman de 2 enfants et Présidente

à propos de Drôles & Co

Drôles and Co est né grâce à la rencontre de 8 "drôles de mamans" brédoises en 2017. Le constat avait été fait qu'il serait intéressant de trouver un lieu où l'on pourrait se réunir pour partager des activités en famille, où les jeux / ateliers divers seraient mis au premier plan... Depuis, Drôles and Co propose à ses adhérents, trois matinées par semaine, des espaces de jeux, de lecture, d'activités manuelles, mais aussi des ateliers parents-enfants, animés par des bénévoles ou intervenants bénévoles : massage bébé, art plastique, motricité, éveil musical, récup'art, comptines, atelier autour du langage, couture...



@drolesandco33



@droles.and.co33

Contact : La Drôle d'équipe

3 place St Jean d'Etampes - 33650 La Brède
07 67 91 65 76 droles.and.co@gmail.com

Nouveauté : Les conseils municipaux



Désormais, les conseils municipaux seront diffusés **en direct** sur la page Facebook de la Mairie ([Mairie de l'Isle Saint Georges | Facebook](#)). Ils pourront également être visionnés en replay. Vous pourrez y accéder **avec ou sans compte Facebook**.

La Gendarmerie vous informe :

Pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- Une atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie ...)
- Un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Pour qu'elle soit enregistrée comme plainte vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous choisirez.

Important : Remplissez précisément les faits et les circonstances

Un rendez-vous sera ensuite fixé pour signer la plainte

Gendarmerie de Castres Gironde - Horaires d'accueil du public :

Lundi 8h-12h / 14h-19h (Uniquement sur RDV)

Mardi 9h-13h (Uniquement sur RDV) / 14h-18h

Mercredi 8h-12h / 14h- 18h (Uniquement sur RDV)

Jeudi 8h-12h (Uniquement sur RDV) / 14h-18h

Vendredi 8h-12h / 14h-18h (Uniquement sur RDV)

Samedi 8h-12h / 15h-19h (Uniquement sur RDV)

Dimanche et jours fériés 9h-12h et 15h-18h (Uniquement sur RDV)

Édité à 300 exemplaires Responsable de la publication : *Christian PATROUILLEAU*

Responsable de la Rédaction : *Manon LAPLAGNE* Rédaction : *élus et secrétariat* Photographie : *élus*

Prochaine parution non programmée